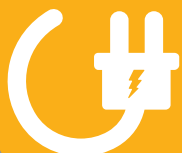


PRÉVENTION
DES DÉCHETS



PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE



INDUSTRIE

Opération Lean & Green

#1 LES OBJECTIFS

Réaliser des économies en améliorant sa performance environnementale. L'opération va vous permettre de :

- Optimiser vos consommations d'énergie et d'eau
- Réduire les pertes matières dans votre process
- Réduire la production de déchets sur votre site
- Optimiser votre gestion des déchets
- Identifier les coûts cachés des déchets
- Améliorer la compétitivité de votre entreprise

#2 POUR QUI ?

Cette opération s'adresse à toute entreprise industrielle de Bourgogne Franche-Comté, de tout secteur d'activité, sans condition d'effectif.

Les entreprises de plus de 100 salariés situées dans le périmètre d'un Plan de Déplacement Urbain doivent avoir mis en place leur plan de mobilité obligatoire pour pouvoir participer à Lean & Green et bénéficier de l'aide de l'ADEME.

#3 L'OPÉRATION EN DÉTAIL

Elle comporte 2 parties non dissociables :

- **11 jours d'accompagnement individuel** comprenant 2 jours d'audit* sur site, la définition d'un plan d'actions chiffrées et l'aide à sa mise en place pendant un an
- **Des ateliers techniques** (présentiels, webinaires et supports de connaissances) sur les thématiques d'optimisation de pertes matières, déchets, énergie et eau (cf. contenu des ateliers)

L'accompagnement individuel et les ateliers sont réalisés par OID Consultants, cabinet d'experts spécialisé dans l'optimisation des postes énergies et déchets, retenu par la CCI sur appel d'offre.

* Cet audit ne se substitue pas à l'audit énergétique obligatoire.

#4 LES + DE L'OPÉRATION

- L'ADEME BFC subventionne à hauteur de **60 %** le coût du consultant expert
- **Pas d'avance de trésorerie**, vous ne payez que le coût résiduel non subventionné
- La CCI réalise l'ingénierie administrative (dossier de subvention, marché public)
- Une opération clé en main

#5 LE COÛT

Le coût résiduel de l'opération après déduction de l'aide de l'ADEME est de **6 500 € HT**



#6 LES BÉNÉFICES

- **Réduire vos coûts** liés aux déchets, à l'énergie, aux pertes matières et à l'eau
- **Acquérir des outils et méthodes d'analyse** pour optimiser les consommations énergétiques et limiter la production de déchets
- Fédérer votre entreprise autour d'un projet commun valorisant
- Améliorer l'image externe de votre entreprise et créer un avantage compétitif (facteur de différenciation)
- Réduire votre empreinte écologique

#7 VOS ENGAGEMENTS

- Mettre en place au moins **une action « déchet » et une action « énergie »** engendrant des économies avant la fin de la phase de suivi.
- **Autoriser la CCI et l'ADEME à communiquer** sur les résultats obtenus (réduction des impacts environnementaux et économies réalisées), incluant pour les verbatim, les nom, prénom et fonction du contact de l'entreprise.

#8 L'INSCRIPTION

- Le nombre de place est **limité à 15 industries**
- Clôture des inscriptions en juin 2020 ou dès le nombre de places atteint
- Fiche d'inscription à compléter et à renvoyer pour édition de la facture
- Votre inscription est **validée à réception du paiement** par la CCI

#9 LE CALENDRIER

- L'accompagnement individuel peut commencer dès l'inscription validée
- Les ateliers techniques se dérouleront sur une période d'un an dès qu'un groupe de 5 industries sera constitué

#10 ILS L'ONT DÉJÀ FAIT

- Un film de 4'40 : témoignages d'entreprises et économies réalisées
➤ <https://youtu.be/aapi1XCIUaA>
- Des fiches d'actions mises en place et des économies générées
➤ <http://www.cci71.net/lean&green/fiches21/Fiche-chapeau21VF.pdf>
➤ <http://www.cci71.net/lean&green/fiches71/Fiche-chapeau71VF.pdf>

VOS CONTACTS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Julie Le Gouézigou
Tél. 06 33 47 03 01
j.legouezigou@bfc.cci.fr

Claire Nicolas
Tél. 03 81 25 25 85
c.nicolas@bfc.cci.fr

www.bourgognefranchecomte.cci.fr



Un programme financé par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté et déployé par les CCI de Bourgogne Franche-Comté

MOBILISONS LES ÉNERGIES & PRÉSERVONS VOS RESSOURCES